



## SPIP DE L'OISE L'ANTENNE DE COMPIEGNE REJOINT LE MOUVEMENT NATIONAL

**Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion, de la CFDT Interco et du SNEPAP-FSU, les personnels syndiqués et non syndiqués de tous corps (CPIP, agent de surveillance, adjoint administratif) de l'antenne de Compiègne se sont réunis en Assemblée Générale le 18.03.2016.**

**Ils ont décidé à l'unanimité de rejoindre le mouvement national à compter du 18.03.2016.**

Aussi les personnels réunis portent les revendications suivantes :

- Un plan de recrutement, inscrit dans le projet de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les services administratifs qui gèrent la filière SPIP et dans les SPIP ne Personnels d'Insertion et de Probation, Personnels Administratifs, Assistants de Service Social, Assistants culturels non précarisés,...
- L'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré affectation pour la prochaine promotion de CPIP
- L'égalité de traitement des Assistants de Service Social ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension à retraite
- Abandon de la mise en place de la RIFSEEP

- Des véritables renforts à la prochaine CAP pour les antennes les plus en difficultés et pour permettre le maintien des antennes menacées de fermetures par le passé (Abbeville, Péronne, Bernay pour la DISP de Lille).

**A compter du 18.03.2016 et à l'unanimité (personnes présentes sur le Service = absence des stagiaires), les personnels adopteront les modalités suivantes d'actions :**

- Information des médias, des élus locaux, des partenaires institutionnels et de droits commun sur les raisons du mouvement social.
- Bandeau de transmission systématique sur les fax/emails, rapports et courriers du type : « Actuellement en mouvement, les personnes du SPIP revendiquent l'ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour la filière d'insertion et probation, un recrutement permettant un véritable renforcement des SPIP, l'abandon du RIFSEEP, la suppression de la pré-affectation, et l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP ».
- Appel pour une pétition et/ou une manifestation nationale.
- Refus de faire l'accueil physique et téléphonique de l'antenne par les personnels d'insertion et de probation en cas d'absence de l'adjoint administratif.
- Refus de pallier l'absence de chef de service en n'éditant plus les plannings horaires des agents, en ne gérant plus les ré affectations suite aux arrêts maladies.
- Affichage dans la zone d'accueil des PPSMJ du mouvement du SPIP et de ses revendications
- « SPIP mort » tous les mercredi : plus d'accueil téléphonique le mercredi. Seules les urgences seront traités.
- Appels à une journée d'action nationale : SPIP mort sur l'ensemble du territoire.

**D'autres moyens d'action pourront être définis si nous ne sommes pas entendus. C'est ainsi que nous obtiendrons ensemble la reconnaissance professionnelle que nous méritons et des conditions de travail dignes pour tous les corps travaillant au sein de nos services.**

Compiègne, le 18.03.2016